



5 fois moins de CO2

Publié sur UTP - Union des Transports Publics et Ferroviaires (<https://www.utp.fr>)

En prenant les transports urbains et ferroviaires, on émet 5 fois moins de CO2.

Source : chiffres clés de l'ADEME.

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/chiffres-cles-observations/chiffres-cles>

URL source: <https://www.utp.fr/chiffre/5-fois-moins-de-co2>